



COMMUNE D'EGREVILLE - 77620
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE -ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU
CANTON DE NEMOURS

L'an deux mille dix-huit, le 8 Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal POMMIER, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de séance :

Le Maire : Pascal POMMIER

Les adjoints : Jean-Pierre HERAULT, Mylène SABOURIN, Gérard LOUVET, Annick NOURRY, Raymond PETIT.

Les Conseillers municipaux : Maryse MARTIN, Bruno BASCHET, Maria METAIS, Michel BERTHELOT, Nathalie LAURENT, Florence BARDOUX, François DORANGE, Annie MEREL.

Etaient absents à l'ouverture de séance : Cyril BECQUET, Eduardo CRUZ, Marcelle FRADE, Florence LE BOITE, Gilles COTTENCIN.

Pouvoirs : Cyril BECQUET donne pouvoir à Jean-Pierre HERAULT
Eduardo CRUZ donne pouvoir à Nathalie LAURENT
Marcelle FRADE donne pouvoir à Annick NOURRY
Florence LE BOITE donne pouvoir à Maria METAIS
Gilles COTTENCIN donne pouvoir à Pascal POMMIER

Membres afférents au Conseil Municipal en exercice : 19

Présents : 14 – Votants : 19

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Annick NOURRY

Date de la convocation : 4 Mars 2018

Date d'affichage : 4 Mars 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire souhaite rendre hommage au Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Jacques BARBAUX, décédé le 25 Février dernier à l'âge de 65 ans.

Monsieur le Maire annonce les dates des prochaines commissions :

- URBANISME le vendredi 9 Mars à 14 h
- FINANCES le lundi 12 Mars à 15 h
- ANIMATIONS ET FETES le jeudi 15 Mars à 18 h 30
- SCOLAIRE le vendredi 16 Mars à 14 h
- BATIMENT/VOIRIE le lundi 19 Mars à 14 h 30
- FINANCES le lundi 28 Mars à 14 h 30
- CCAS le mercredi 4 Avril à 18 h (Conseil d'Administration)

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 19 Décembre 2017 :

Monsieur BERTHELOT fait remarquer qu'il avait évoqué le Syndicat des Transports et non le Syndicat des Ordures Ménagères, lors du débat d'orientation budgétaire.
De même, il a constaté une erreur à la page 8 du compte rendu du CM du 19 Décembre 2017 ; lire 11 octobre 2017 au lieu de 11 octobre 2010.

Approbation à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie son Conseil.

2 – Délibération désignant la maîtrise d'œuvre de la station d'épuration :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la procédure MAPA accompagné par la société SETEC HYDRATEC pour monter le dossier
4 entreprises ont répondu : BERIM – NALDEO – VERDI – ARTELIA
2 entreprises retenues, BERIM et ARTELIA
C'est la Sté ARTELIA OSTINEO qui a proposé la meilleure offre qualité/prix : 136 759 € hors taxes

Monsieur LOUVET informe qu'il faudra envisager l'acquisition d'une nouvelle parcelle de terrain pour y stocker les boues.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération désignant la société ARTELIA/OSTINEO
Approbation à l'unanimité.

3 – Délibération de convention de mise à disposition du service commun à la communauté de communes pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du droit des sols :

Monsieur le Maire rappelle que ce service est une des compétences de la Communauté de Communes. Le service est maintenant gratuit. Il concerne l'instruction des Permis de Construire, des Déclarations Préalables de Travaux, des Certificats d'Urbanisme Opérationnels(b), Permis de Démolir et des Permis d'Aménager.
La communauté de communes fera le travail qu'effectuait auparavant la DDT.

Seuls les certificats d'urbanisme(a) dits de simple information continueront à être instruits par le service urbanisme de la commune.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.
Approbation à l'unanimité.

4 – Délibération sur le principe de schéma de mutualisation des services par la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

Monsieur le Maire explique que l'adhésion au schéma de mutualisation est une obligation légale et que la Communauté de Communes propose de mutualiser deux services dans un 1^{er} temps.

- ✓ Le nettoyage des vitres nécessaires aux collectivités, par un appel d'offre
- ✓ La mise à disposition d'un agent administratif pour pallier des remplacements d'urgence dans les mairies, maladie ou autre.

Monsieur le Maire informe de la démission de la vice-présidente du service « mutualisation des moyens ».

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération
Approbation à l'unanimité.

5° - Délibération de groupement de commandes du SDESM :

Monsieur le Maire rappelle le principe de notre adhésion au SDSEM (Syndicat Départemental d'Electrification de Seine et Marne).

Monsieur PETIT explique que 13 armoires de commandes électriques doivent être remplacées : 5 ont été changées en 2017, 4 sont prévues en 2018.

Le SDESM propose aux communes adhérentes un nouveau contrat de maintenance avec 2 formules. Monsieur PETIT informe que les zones un peu sombres ont vu l'implantation de lampes et que plusieurs Egrevillois ont manifesté leur satisfaction.

La formule A avec un financement à 50 % est retenue par le conseil municipal.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Approbation à l'unanimité.

6° - Délibération sur la Convention relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine-et-Marne :

Dans le cadre de l'adhésion au Centre de Gestion, il nous est proposé plusieurs options payantes.

Monsieur le Maire propose de souscrire simplement l'option 3 pour les avancements d'échelon et de grade des agents pour un montant de 70 €/an.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Approbation à l'unanimité.

7° - Délibération portant sur une aide financière à la commune de Lorrez-le-Bocage – Gendarmerie

Monsieur le Maire informe d'une réunion en mairie de Lorrez-le-Bocage le 31 Janvier dernier. Monsieur POMMIER étant retenu par ailleurs, Monsieur PETIT a assisté à cette réunion.

Monsieur Yves BOYER, Maire de Lorrez-le-Bocage a réuni les 22 communes voisines et leur a demandé de l'aider face aux difficultés financières rencontrées par sa commune dues à l'investissement dans la gendarmerie de Lorrez.

A ce jour, Monsieur Yves BOYER nous indique que le montant à combler est de 28 400 euros jusqu'en 2040 soit 1.76 € par habitant et par an pour l'ensemble du secteur et environ 4 000 €/an pour la commune d'Egreville.

Le cout total pour Egreville à terme serait de 90 000 € sans modifications substantielles d'ici 2040.

Monsieur le Maire rappelle qu'Egreville a toujours été exemplaire en termes de solidarité avec Lorrez.

Tous les frais du stade de l'Amicale du Bocage sont à la charge exclusive des Egrevillois.

Le parking de la piscine a été réalisé sans avoir pu obtenir la moindre subvention du SIVOM.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération puis procède au tour de table.

– 16 contre - 2 pour (Mr Baschet – Mme Métais) - 1 abstention (Mme Le Boîte)

Le Conseil municipal vote contre l'attribution d'une aide financière à la commune de Lorrez le Bocage pour la gendarmerie.

8° - Délibération du règlement intérieur de la salle des fêtes d'Egreville :

Monsieur le Maire donne la parole à Mme SABOURIN qui procède à la lecture du règlement intérieur de la salle des fêtes. Elle rectifie le nom de « Office du Tourisme » remplacé par « Mairie » puis reprend les tarifs de location et de caution, ainsi que le coût de la perte des clés.

Elle précise que les ordures ménagères seront ramassées le mardi matin et non le samedi matin. De même, elle a pris bonne note de l'observation de Monsieur PETIT à savoir de bien préciser de ne pas obstruer les issues de secours.

Elle explique les 5 modifications à prendre en considération dans le règlement.

Monsieur le Maire remercie Madame SABOURIN pour sa présentation.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Approbation à l'unanimité.

9 ° - Délibération du contrat de location de salle des fêtes d'Egreville :

Présentation par Madame SABOURIN du contrat de location qui reprend les termes du règlement intérieur de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Approbation à l'unanimité.

10 ° - Divers :

Monsieur le Maire procède au tour de table :

Monsieur HERAULT rend compte de la dernière réunion PLU. Il informe qu'une réunion PLU est prévue le lendemain matin Vendredi 9 Mars, à laquelle assisteront le Cabinet RIVIERE-LETELLIER, la DDT représentant les services de l'Etat, le Président du SMEP et son directeur, le Président de la Communauté de Communes et son directeur.

La commission urbanisme se réunira le même jour à 14 heures.

Madame SABOURIN rappelle les coûts des animations et fêtes organisées par la commune. Elle fait le point sur la Fête de l'Été 2017 en détaillant les dépenses pour un total de 8 348,15 €.

Monsieur le Maire rappelle que tous les bénévoles sont les bienvenus

Madame SABOURIN précise que c'est valable pour toutes les associations confondues.

Madame SABOURIN liste les fêtes et animations 2018.

Samedi 24 Mars :

Concert gratuit à l'église Saint-Martin à 20h30.

Ensemble vocal de 16 chanteuses « Vox Intermusica » de Fontainebleau.

Jeudi 29 Mars :

Passage de la Course du Cœur avec 310 coureurs à pied. Arrivée à Bourg-Saint-Maurice (Haute-Savoie)

Etape à Egreville à 11h00, Place Massenet, sous la Halle

Participation de l'école Massenet avec Mme COURILLON (préparation de drapeaux et objets divers pour accueillir les coureurs).

Spectacle à 8h45 à la Salle des Fêtes

3 jours de Pâques :

Du 31/03 au 2/04 de 10h00 à 18h00 : Salle Louise Ménigault

Exposition peinture par AMALGAME (Yola) et 5 autres artistes

Entrée libre - Vernissage Samedi 31 Mars à 18h00.

Vente aux enchères de tableaux.

Dimanche 1er avril :

Œufs de Pâques : Ramassage des œufs en chocolat au terrain PINÇON à partir de 10h00.

Mardi 1er Mai :

Concours de pêche à la truite à la mare du Ruth – enfants et adultes à partir de 14h00.

Fête de l'Eté :

Samedi 30 Juin au Champ de Foire – buffet champêtre – grand feu d'artifice - Défilé aux lampions avec l'Espérance du Bocage.

Vendredi 7 septembre :

Forum des associations Salle des Fêtes.

Dimanche 30 septembre :

Epreuve cycliste cyclo sportive « La Bocage- Gâtinais » organisée par le Club de Saint-Mammès – 2 parcours possible de 95 ou 145 kilomètres tracés sur la Seine-et-Marne, l'Yonne et le Loiret 350 cyclistes salle des fêtes – Départ 10h00 et arrivée de 12h00 à 17h30 Chemin de Saint-Marc.

Monsieur LOUVET propose d'étudier le changement de la chaudière de la mairie car elle devient obsolète.

Suite aux dernières intempéries, Monsieur LOUVET explique que le bassin d'orage sis au hameau des Menins, a encore débordé, inondant la rue des Ménins. Il informe qu'il conviendrait d'acheter une parcelle de bois attenante pour permettre l'agrandissement du bassin en prenant soin d'y installer un clapet anti-retour.

Monsieur LOUVET termine par l'étanchéité de la toiture de l'école Massenet. Le devis transmis par la Sté ECOBAT indique un montant de 20 194,39€ TTC pour les 100 m² de couverture à refaire.

Monsieur BASCHET a remarqué que les travaux de la toiture de la cantine/bibliothèque n'ont pas été réalisés pendant les vacances de Février comme prévu.

Monsieur LOUVET lui répond qu'en raison des mauvaises conditions climatiques, l'entreprise n'a pas pu commencer les travaux et les a reportés aux prochaines vacances de Pâques.

Madame METAIS demande pourquoi le terrain de foot est cadennassé.

Monsieur le Maire répond que la mairie n'est pas responsable et qu'il a demandé aux présidents successifs de rétablir les choses.

Monsieur DORANGE fait remarquer les problèmes rencontrés avec le réseau Orange.

Monsieur le Maire a exprimé à de nombreuses reprises son mécontentement auprès d'Orange et a insisté pour retrouver un réseau mobile digne de ce nom.

Madame MEREL rend compte du séjour au ski des enfants de l'école Massenet.

Les enfants conserveront un excellent souvenir de leur séjour à la montagne.

Plusieurs élus étaient présents au départ et à l'arrivée des bus.

Madame MEREL confirme la fermeture d'une classe à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2018.

Il restera 3 classes à la maternelle.

Madame MEREL informe de la date du prochain Conseil d'école à la maternelle qui se déroulera le vendredi 9 mars.

Monsieur PETIT pense qu'il conviendrait de prendre un arrêté interdisant la circulation des camions de plus de 12T dans le hameau de Bouttecourt

Monsieur PETIT précise qu'il a les devis de la Sté Eiffage et Jean Lefebvre concernant les écluses et les plateaux ralentisseurs aux entrées d'Egreville et qu'ils seront présentés en commission

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion au CAUE (Conseils architecture, urbanisme, environnement) pour un montant annuel de 330 €.

Monsieur le Maire termine par les travaux d'éclairage du square. Des ampoules LEDS ont remplacé les anciennes ampoules halogènes devenues trop consommatrices d'énergie. Le square est beaucoup mieux éclairé et donc plus sécurisé le soir.

Pour finir, Monsieur le Maire souhaite brièvement intervenir au sujet du tract signé des 4 élus de l'opposition déposé dans les boîtes aux lettres des administrés de la commune et des hameaux.

Monsieur le Maire déplore un grand nombre d'incohérences et d'aberrations, voire de manipulations politiciennes ou d'incompréhension des dossiers.

Monsieur le Maire informe ne pas souhaiter apporter de réponse écrite. Il trouve plus sage et responsable de ne pas alimenter la polémique.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 40.